



V I L L E D E
G E N È V E

PAR COURRIEL

Aux membres de la Commission des arts et
de la culture

Genève, le 26 septembre 2013

Objet

Audition de la CARTS : PR-1028 - Grand Théâtre de Genève

La Directrice

Carine Bachmann

carine.bachmann@ville-ge.ch

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères municipales,
Messieurs les Conseillers municipaux,

Par la présente, je fais suite à l'audition de la Commission des arts et de la culture du lundi 2 septembre concernant la PR-1028, en vue de l'approbation du budget de la saison 2013-2014 du Grand Théâtre de Genève (GTG).

Vous trouverez ci-après les réponses aux questions qui étaient en attente :

1. Récapitulatif des investissements en Ville de Genève pour le GTG

Le Grand Théâtre de Genève actuel fut conçu par l'architecte Jacques-Elisée Goss. Les premiers travaux débutèrent en 1875 et le théâtre fut inauguré le 2 octobre 1879. Dans la matinée du 1er mai 1951, un incendie ravagea le Grand Théâtre pendant la répétition de La Walkyrie de Wagner. La salle de spectacle et les annexes en coulisses furent entièrement dévastées et les avant-foyers sérieusement endommagés. Seul le foyer fut relativement épargné.

Les travaux de reconstruction ne débutèrent qu'en 1958. Le bâtiment, tel que nous le connaissons aujourd'hui, a été inauguré le 10 décembre 1962. Durant le premier quart de siècle, après sa reconstruction, les travaux furent, pour l'essentiel, réduits à un entretien courant et à des travaux à effectuer en urgence.

Les investissements jusqu'à aujourd'hui furent les suivants :

- La rénovation de la machinerie de scène du dessus (crédit d'étude de 1987 de 1'950'000 francs et crédit de réalisation de 16'655'000 francs voté en 1994) réalisée durant les années 1997-1998.

Pour que cette opération soit possible, un généreux mécène a financé les travaux d'aménagement du BFM en salle de spectacles de façon à ce que le GTG y donne sa saison durant les travaux à la place Neuve.

Par ailleurs, la Fondation Wilsdorf a financé à hauteur de 2,8 millions de francs la réfection des espaces publics avec l'installation de nouveaux sièges au parterre sur du parquet nouvellement posé, ainsi que la réfection du plancher de scène et des ponts d'orchestre.

- La rénovation de la machinerie de scène du dessous (crédit de réalisation de 6'404'000 francs voté en 2005). Les travaux ont été réalisés en 2006.

Concernant l'entretien, la Direction du patrimoine bâti consacre chaque année environ un million de francs à des travaux d'entretien menés dans les trois bâtiments mis à disposition du GTG, soit la place Neuve, les ateliers de Michel-Simon et les espaces de répétition à Ste-Clotilde.

2. Evolution depuis la saison 2008-2009 des recettes propres du GTG et évolution du mécénat et sponsoring (en millions)

Les chiffres communiqués par le GTG sont les suivants :

Saison	Recettes propres	Mécénat & Sponsoring
2008-2009	14.305	3.099
2009-2010	14.037	3.892
2010-2011	14.269	2.434
2011-2012	13.694	2.862
2012-2013	13.750	2.992
Moyenne	14.011	3.056

3. Evolution du prix moyen de la place de spectacle

Vous trouverez en *Annexe 1* du présent courrier l'évolution du prix des billets du Grand Théâtre de Genève. En dix ans, le prix moyen des billets payés par les spectateurs a augmenté de 18%, passant de 91 francs à 108 francs.

4. Taux de remplissage théorique pris comme base pour l'élaboration du budget 2013-2014

Le calcul du taux de remplissage théorique est effectué de la manière suivante :

- Calcul de la moyenne d'occupation de la salle par les abonnés, par catégorie, lors de la saison précédente.
- Calcul du nombre de places à vendre en billetterie (guichet et internet) = Jauge totale – occupation moyenne des abonnés – (invités + servitudes ; environ 5% de la jauge)
- Définition du montant maximum des recettes en billetterie, en multipliant le nombre de places par le montant du prix du billet par catégorie.
- Application d'un pourcentage sur ce montant, en fonction de la popularité de l'œuvre, mais aussi des coûts de production, permettant de définir ainsi la recette prévisionnelle du spectacle.

Vous trouverez en *Annexe 2* du présent courrier le document de calcul des recettes prévisionnelles pour l'ensemble de la saison 2013-2014.

5. Variation du compte 3014

L'augmentation de 20'000 francs d'une année sur l'autre est liée au versement à plein, et non plus en % liés aux années d'ancienneté, du 13ème salaire du Directeur général du GTG dès l'année civile 2012. Ce changement n'avait pas été budgété lors de la saison 2012-2013.

6. Tableau présentant la répartition des frais fixes et des frais variables

Vous trouverez ci-dessous les détails chiffrés de la répartition des frais fixes et variables depuis la saison 2007-2008. Pour rappel, les frais fixes comprennent les frais de fonctionnement ainsi que le coût du ballet et du chœur. Les frais variables correspondent aux frais de plateau.

Evolution Répartition des frais fixes et des frais variables (en millions) :

Saison	Coût global	Frais fixes	%	Frais variables	%
2007-2008	58.5	41.9	71.60%	16.6	28.40%
2008-2009	56.4	42.3	74.90%	14.1	25.10%
2009-2010	59.3	44.4	75.00%	14.8	25.00%
2010-2011	58.4	44.8	76.70%	13.6	23.30%
2011-2012	58.9	44.7	75.89%	14.2	24.11%
2012-2013	60.8	46.9	77.14%	13.9	22.86%

Par ailleurs, je profite de ce courrier pour vous informer que le budget 2013-2014 joint à la PR a été mis à jour dans l'intervalle. Une version légèrement modifiée, mais toujours à l'équilibre, vous parviendra dans les meilleurs délais.

En vous remerciant pour l'attention accordée à la présente, je vous prie de recevoir, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères municipales, Messieurs les Conseillers municipaux, l'expression de mes salutations les meilleures.



Carine Bachmann

Annexes :

- *Annexe 1* : Evolution du prix des billets au Grand Théâtre de Genève
- *Annexe 2* : Calcul des recettes prévisionnelles pour l'ensemble de la saison 2013-2014

Copies :

- Lorella Bertani, Présidente du Conseil de Fondation du Grand Théâtre de Genève
- Tobias Richter, Directeur général du Grand Théâtre de Genève